



COMITÉ MIXTE DE SÉCURITÉ ILA-UMX

Circulaire SST 2024-05 [03 Mai 2024]

Plans d'Action d'Urgence

Votre terminal en possède-t-il un ? Ça dit quoi?

Les normes de l'OSHA pour l'emploi dans les terminaux maritimes [[29 CFR 1917.30\(a\)\(1\)](#)] et le débardage [[29 CFR 1918.100\(a\)](#)] (liens actifs en anglais) exigent que tous les employeurs élaborent et mettent en œuvre un plan d'action d'urgence. Le plan d'action d'urgence doit être écrit et doit couvrir les actions désignées que les employeurs et les employés doivent prendre pour assurer la sécurité des employés contre les incendies et autres urgences.

Éléments obligatoires que tout plan doit comporter:

- Procédures d'évacuation d'urgence et attribution des voies d'évacuation d'urgence ;
- Procédures à suivre par les employés qui restent pour exploiter les opérations critiques de l'usine avant leur évacuation ;
- Procédures pour rendre compte de tous les employés une fois l'évacuation d'urgence terminée ;
- Tâches de sauvetage et médicales si les employés doivent les effectuer ;
- Le moyen privilégié pour signaler les incendies et autres urgences; et
- Noms ou titres d'emploi réguliers des personnes ou des services qui peuvent être contactés pour de plus amples informations ou une explication des tâches en vertu du plan.

Aussi:

- Il doit y avoir un système d'alarme pour les employés qui avertit des actions d'urgence nécessaires et du temps de réaction pour que les employés s'échappent en toute sécurité du lieu de travail ou de la zone de travail immédiate;
- L'employeur doit établir les types d'évacuation à utiliser en cas d'urgence;
- L'employeur doit désigner et former un nombre suffisant de personnes pour aider à l'évacuation d'urgence sécuritaire et ordonnée des employés; et
- L'employeur doit revoir le régime avec chaque employé couvert par le régime lorsque le plan est élaboré chaque fois que les responsabilités ou les actions désignées de l'employé en vertu du plan changent et chaque fois que le plan est modifié.

Enfin:

- L'employeur doit revoir avec chaque employé lors de l'affectation initiale les parties du plan que l'employé doit connaître pour le protéger en cas d'urgence; et
- Le plan écrit doit être conservé sur le lieu de travail et mis à la disposition des employés pour examen.

Vous avez une question relative à la SST ? Écrivez au JSC à : blueoceana@optonline.net

Travailler ensemble pour le bénéfice de tous

Les circulaires ILA-UMX OSH sont conçues pour refléter les meilleures informations et conseils possibles, et sont le fruit de recherches assidues et des connaissances les plus récentes sur le sujet. Par conséquent, bien que les informations contenues dans ce document soient considérées comme exactes, en raison d'une multitude de facteurs, ILA-UMX ne peut donner aucune garantie directe ou implicite relative à la confiance des parties dans le contenu.